

François Marin

Bibliothèque municipale de Saint-Etienne

LA NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-ETIENNE

DE LA MÉDIATHÈQUE DU FUTUR À LA MÉDIATHÈQUE D'AUJOURD'HUI

A l'origine du projet de la nouvelle bibliothèque de Saint-Etienne, le souci des professionnels de remplacer un équipement désuet et inapproprié, de type XIX^e siècle – installé en 1962 dans un ancien hôtel particulier – par un bâtiment moderne répondant aux besoins actuels de la lecture publique, rencontre la volonté municipale d'accompagner le soutien à une économie en difficulté par une politique culturelle active.

Le premier succès dans ce domaine est la création du Musée d'art moderne, qui contribue à redorer l'image de Saint-Etienne à l'extérieur. En ce qui concerne la bibliothèque, la décision procède également d'une volonté urbanistique tendant à revitaliser l'ouest stéphanois par l'implantation de services publics, d'où le choix du site de Tarentaize, un peu à l'écart du centre ville.

Le principe de la construction étant acquis, la réalisation repose sur cinq types de conceptions bibliothéconomiques définies par le directeur, François Larbre, dans son interven-

La nouvelle bibliothèque fiche signalétique

Coût global : 80 millions

- mobilier : 6,5 millions
- informatique : 5,6 millions (réseau municipal)
- audiovisuel : 13 millions (vidéo et nouvelles technologies)

Subventions :

- Etat : 10 millions
- Région : 350 000 F
- Département : 330 000 F

Equipement :

- mobilier :
- Dubich (mobilier des services publics)
- Tixit (magasins)
- Atal (mobilier de bureaux)
- Mussidan Sièges (salle de projection et de conférence)
- informatique : GEAC
- vidéothèque et équipement de communication : GST-ROL
- un système d'aide au diagnostic de panne contrôle en permanence le fonctionnement des matériels de communication et les équipements de sécurité : Cybermetix

Bâtiment : 6 000 m² sur 3 niveaux

Architectes : Henning Larsen et J.P. Canivet (ARCH SA)

Collections en accès direct à l'ouverture :

- fonds adulte : 40 000 volumes dont : méthodes de langues, livres cassettes, textes lus, livres en gros caractères, relais INSEE
- fonds jeunesse : 15 000 volumes
- ouvrages de référence : 4 000 volumes
- vidéocassettes : 2 000
- CD : 4 000
- logiciels : en cours de constitution
- périodiques : 150

Le réseau Brise (Bibliothèques en réseau informatisé de Saint-Etienne) dont le catalogue des fonds documentaires est de 320 000 références est consultable par minitel avec le 3615 Brise.

Statistiques de fréquentation (depuis l'ouverture le 19 octobre jusqu'au 31 décembre 1993) :

- prêts : 100 701
 - nouveaux inscrits : 2 927
- Ceci représente une hausse de fréquentation de 30 % par rapport à l'ancienne bibliothèque.

tion au colloque de Niort sur le patrimoine des bibliothèques du XXI^e siècle, en novembre 1989 :

- facilité d'accès, doublée d'une absence de hiérarchisation entre les espaces publics ;
- ne pas isoler le public enfant du public adulte, tout en offrant pour les plus petits un service de bibliothèque de quartier ;
- centralisation du service public en matière d'accueil, d'inscriptions et de prêt ;
- circulation et communication aisée dans tout le bâtiment ;
- multiplicité des supports avec un classement multimédia.

La bibliothèque du XXI^e siècle

Pour la municipalité, il s'agit de construire la bibliothèque du XXI^e siècle, adaptée aux exigences et aux besoins de l'utilisateur du futur, avec un arrière-plan politique – le prestige d'une réalisation originale – et financier – la perspective de bénéficier de subventions particulières au titre des grands travaux.

La concrétisation du projet s'inspire de ces différents objectifs.

Sur le plan architectural, le Danois Larsen, lauréat du concours, en association avec le cabinet stéphanois Arch, dessine un bâtiment carré, inspiré de la bibliothèque de Gentofte, près de Copenhague, selon un plan très simple :

- au sous-sol : magasins, ateliers et garages ;
- au rez-de-chaussée : un grand espace central entouré par des salles plus spécialisées ;
- au 1^{er} étage : une galerie qui surplombe l'espace central du rez-de-chaussée et dessert l'ensemble des bureaux.

Cette architecture répond aux critères énoncés précédemment : facilité d'accès, non-cloisonnement des sections et des publics, économie de personnel.

Sur le plan des nouvelles technologies, le projet innove dans trois domaines principaux.

D'une part, le parti pris architectural a adopté le concept de « *smart building* »

mal traduit sous le terme de bibliothèque intelligente, à l'exemple de la bibliothèque de Toronto. Cela se concrétise par l'utilisation de planchers techniques permettant l'installation des réseaux câblés qui alimentent et régulent le bâtiment en matière de sécurité, d'énergie et de communication.

Un système expert de régulation et de diagnostic de pannes contrôle le niveau d'éclairage, la température, la robotique, la sécurité qui comprend des moyens de détection (incendie, effraction, manque de tension sur les réseaux secours), des moyens de contrôle des accès (surveillance vidéo, comptage d'entrée et de sortie, verrouillage des accès), des moyens de contrôle de l'occupation.

D'autre part, ce bâtiment devient la tête d'un réseau informatique mettant en commun les ressources de la plupart des établissements documentaires de la ville.

En effet, l'option a été prise dès le départ d'associer plusieurs partenaires extérieurs au choix et à l'utilisation du système informatique de la bibliothèque municipale.

L'innovation, ce sont aussi les bornes interactives qui doivent être réalisées par le service Energie et électrotechnique des services techniques de la Mairie. Ces consoles de consultation, qui sont réparties dans tout l'espace public, permettent à l'utilisateur de ne pas avoir à manipuler de support audiovisuel particulier, toutes les manipulations étant automatisées par le système. La connexion au réseau Numéris est

envisagée, avec paiement de l'utilisateur par carte à puce.

La philosophie séduisante de ce système est expliquée dans un article de *Livres Hebdo* consacré à la future bibliothèque municipale de Saint-Etienne* : « *La lecture d'un livre suppose une manipulation physique de l'objet livre. La lecture du contenu d'un disque optique ou de tout autre support audiovisuel se fait sur un écran et n'exige pas du tout que le lecteur ait préalablement manipulé l'objet disque ; l'important est qu'il puisse s'installer devant un écran et visualiser le contenu du document qui l'intéresse sans avoir à décider si l'information qu'il reçoit provient d'un magnétoscope, d'un ordinateur ou d'un lecteur de disques compacts. Toutes ces procédures physiques de communication peuvent être traitées*

* *Livres Hebdo*, 30 janvier 1989.

par des automatismes, et notre souci est qu'elles soient transparentes à l'utilisateur de la bibliothèque, et donc que toutes ces sources d'information différentes soient intégrées dans un même équipement plutôt que juxtaposées. »

L'évolution du projet

Actuellement, la bibliothèque est achevée et on peut dire que la réalisation du bâtiment est conforme au projet architectural, y compris dans sa dimension « intelligente ».

La partie informatique de l'opération a été mise en route dès 1989 et se trouve déjà à un stade très avancé.

En 1993, la bibliothèque municipale et ses annexes, la bibliothèque de l'université, la bibliothèque du Musée d'art moderne, celle des archives municipales, de l'Ecole de musique, de l'Ecole des beaux-arts, de l'Ecole d'architecture, de l'ISGC (Ecole de commerce) de l'ENISE (Ecole des ingénieurs) participent au réseau Brise qui s'est doté d'un logo au mois de juin 1992, à l'issue d'un concours ouvert aux étudiants de l'Ecole des beaux-arts et de l'Ecole d'architecture.

Le raccordement de l'Ecole des mines de Saint-Etienne est prévu en 1994.

L'organisation en réseau présente de nombreux avantages, tant pour le

professionnel que pour l'utilisateur.

Pour le professionnel : des relations plus étroites entre les différentes bibliothèques, une harmonisation des pratiques, la possibilité d'établir une politique d'acquisitions et de conservation partagée.

Pour les utilisateurs : une carte unique, l'accès à un catalogue collectif consultable sur l'Opac ou par télématique (36-15 Brise), la liberté d'accès à tous les points de réseau.

Loin d'être fermé sur lui-même, le réseau Brise a établi une liaison

aspects dits « de haute technologie », qui comprenaient le système expert et les bornes multimédias interactives.

Le système expert, jugé trop complexe, a été remplacé par un système plus simple d'aide au diagnostic de pannes, qui contrôle toute l'installation de distribution électrique, courants faibles et courants forts, dans les domaines suivants : effraction, incendie, distribution de l'image, robot, installation électrique, contrôle d'accès, téléphone, groupe de sécurité (onduleur).

Le diagnostic de pannes contrôle en permanence le fonctionnement des matériels de communication et les équipements de sécurité. Ce dispositif détecte les pannes et indique instantanément l'élément défaillant : un message affiché sur un écran tactile précise la conduite à tenir et indique les coordonnées de l'entreprise à prévenir.

Dans un environnement technologique sophistiqué, ce système est un outil précieux qui garantit la continuité du service et entraîne une diminution des coûts de maintenance, par un repérage fiable et rapide des défaillances.

La réalisation des bornes interactives, séduisantes sur le papier, s'est révélée très difficile à concrétiser, d'une part pour des raisons techniques,

On est revenu à une conception plus classique de postes de consultation spécialisés par type de support

Transpac avec la bibliothèque municipale de Lyon, qui permet d'avoir accès au fonds de cette très importante bibliothèque. Les deux bibliothèques de Saint-Etienne et de Lyon sont d'ailleurs amenées à renforcer leur collaboration dans le cadre d'une convention de coopération documentaire signée par les maires des deux villes le 23 novembre 1993.

Enfin, le réseau Brise est candidat pour constituer un pôle associé à la Bibliothèque de France.

En revanche, le projet a subi de nombreuses modifications dans ses

même si les services techniques de la ville ont pu réaliser ce type de produit en laboratoire, à titre expérimental, d'autre part pour des raisons financières, alors même que l'Etat boudait le projet stéphanois, en refusant sa candidature au titre des Grands travaux au profit de Limoges. On est donc revenu à une conception plus classique de postes de consultation spécialisés par type de support : vidéo, catalogue informatique, puis CD-Rom en 1994.

C'est finalement la bibliothèque municipale de Lyon qui aura réalisé

la première borne multimédia, mais avec d'autres moyens, et dans une configuration différente de celle qui était prévue à Saint-Etienne.

L'intégration de la cinémathèque

En revanche, le secteur vidéo a pris une tout autre dimension que dans le projet initial, grâce à la décision politique d'intégrer au nouvel équipement la cinémathèque de Saint-Etienne, institution prestigieuse créée en 1922.

Cette intégration a entraîné d'importantes modifications dans l'affectation des locaux à l'intérieur du bâtiment :

A l'étage : création de locaux techniques pour les activités spécifiques de la cinémathèque et de bureaux administratifs.

Au rez-de-chaussée :

- aménagement d'une salle de consultation audiovisuelle sur le modèle de la Vidéotheque de Paris, avec 10 postes individuels alimentés par un robot d'une capacité de 1 066 cassettes en format HI-8 ;

- aménagement d'une salle de projection et de conférences d'une capacité de 123 places assises, équipée d'une cabine de projection 16 mm et d'un vidéoprojecteur.

En sous-sol : magasin fermé et climatisé pour la conservation des films et des microformes.

La double intégration de l'équipe (9 personnes, techniciens et administratifs) et des collections (fonds local ancien, cinéma d'art et d'essais, documentaires) de la cinémathèque crée les conditions idéales pour une bonne interaction entre le livre et l'image dans la nouvelle bibliothèque, tant au niveau de la consultation que de l'animation, par exemple au niveau de l'histoire locale (la cinémathèque conserve un patrimoine d'images unique en province) ou du secteur jeunesse.

Le parti pris multimédia de la nouvelle bibliothèque se fait également sentir dans l'organisation intérieure, qui repose sur le refus des ghettos entre les publics, comme entre les supports de la documentation.

D'où le regroupement au rez-de-chaussée de tous les services publics, implantés dans un grand espace en accès libre, où cohabitent les différents supports : livres et produits dérivés : livres en gros caractères, livres-cassettes, textes lus, périodiques, CD, cassettes VHS destinés au prêt, quel que soit leur niveau - logiciels de large diffusion ou s'adressant à un public plus averti. Le poste de renseignements, situé au

milieu de la salle et visible de tous, a pour vocation de répondre à des demandes de toutes sortes, sur le modèle des *Reference Libraries* anglo-saxonnes.

Autour de ce grand espace central sont disposées plusieurs salles de consultation spécialisées en fonction des contraintes de communication :

- une salle de référence où sont rassemblés tous les usuels et les outils nécessaires à une information

La cinémathèque à la nouvelle bibliothèque municipale

Dans la nouvelle bibliothèque, conçue comme un espace culturel multimédia, la cinémathèque constitue le service de « l'image animée », avec :

Un fonds de documents audiovisuels

Première cinémathèque créée en province, en 1922, la cinémathèque de Saint-Etienne rassemble actuellement les collections suivantes :

- des films (35 mm et 16 mm) du répertoire, des longs métrages (1930-1960), des courts métrages (burlesques, fictions, animations... (1930-1960), des documentaires (1922-1965), des films colorisés au pochoir (1902-1910)*... ;

- des films régionaux :
 - . des films tournés par la cinémathèque dès 1923 (35 mm, 16 mm, petits formats, cassettes vidéo...), auprès de collectionneurs, cinéastes amateurs, professionnels...

- . des films réalisés avec des enfants et des étudiants ;

- . et divers films ou vidéos (publicités, films d'entreprises ou de formation...).

Une vidéotheque de consultation

Cette salle permettra au public de visionner sur place 2 000 vidéos documentaires sur des sujets très divers et archives du fonds régional de la cinémathèque.

Les 10 postes de consultation comprennent un moniteur vidéo, un cla-

vier et un fauteuil avec écouteurs, et sont reliés à un magasin équipé d'un serveur automatisé commandé par une unité informatique qui permet le choix des cassettes par différentes entrées (thème, période, auteur, titre...).

Seule la carte bibliothèque sera nécessaire pour profiter de ce service.

Un prêt de cassettes vidéo VHS

3 000 titres, longs métrages de fiction, films pour enfants, documentaires sont proposés en prêt (2 titres pour une semaine).

Conditions : être en possession d'une carte de bibliothèque et avoir souscrit à un abonnement annuel de 250 F.

Projections à l'auditorium

Un auditorium de 123 places permet la projection de divers supports (film ou vidéo) lors de séances publiques organisées régulièrement avec des cycles du répertoire, des programmes thématiques, avec des invités, etc. et aussi pour des accueils de groupes (scolaires, collectivités...).

Une régie technique

Pour la production de films réalisés à partir des archives régionales et les divers travaux de télécinéma, de duplication, de restauration, de maintenance...

Un poste de diffusion à « l'espace enfant »

Pour des animations en direction du jeune public.

Gérard Vial
directeur de la cinémathèque
de Saint-Etienne

* Un magasin climatisé conserve tous ces précieux documents

La simplicité architecturale du bâtiment, sa dimension « intelligente » et la facilité des communications internes sont un facteur d'économie sur le plan des effectifs et de la maintenance

rapide : dictionnaires, encyclopédies, manuels, borne minitel, lecteurs de microformes et de CD-Rom (prévu en 1994) ;

Toutefois, ces différents supports sont juxtaposés – on trouvera par exemple les ouvrages sur le cinéma à côté des rayons contenant les VHS de prêt –, mais non mélangés, ce qui est intellectuellement séduisant, mais souvent peu pratique à l'usage ;

– une salle de consultation vidéo pour le visionnement du fonds de la cinémathèque et du fonds de vidéos documentaires ;

– une salle de projection accueillant les séances de la cinémathèque, des lec-

tures publiques et des conférences ;

– une salle pour la consultation des fonds anciens et locaux ;

– une salle de lecture et de prêt pour les jeunes enfants jusqu'à 12 ans.

Enfin, la simplicité architecturale du bâtiment, sa dimension « intelligente » et la facilité des communications internes sont un facteur d'économie sur le plan des effectifs et de la maintenance, aspect extrêmement important quand on sait à quel point les coûts de fonctionnement pèsent sur l'activité des médiathèques créées ces dernières années, avec toutes les conséquences qui en découlent sur la qualité du service public, et le moral du personnel.

La nouvelle bibliothèque de Saint-Etienne est-elle une médiathèque ?

Certainement, si on définit la médiathèque comme une bibliothèque multimédia. Davantage encore si on considère que des professionnels du livre – ceux de la bibliothèque – et de l'image animée – ceux de la cinémathèque – vont être amenés à collaborer dans une même entité, et autour d'objectifs communs.

Et ces professionnels auront la chance de disposer d'un outil adapté et évolutif, c'est-à-dire répondant aux exigences du moment, mais suffisamment souple dans sa conception pour subir les transformations que l'évolution rapide de la bibliothéconomie et de la technologie rendront nécessaires dans l'avenir.

Janvier 1994